

FICHE RESSOURCE

EEDD & GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

QU'EST-CE LA GEMAPI ?

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, devenue une unique compétence, a été confiée aux EPCI-FP - établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre c'est-à-dire des intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 et n° 2015-991 du 7 août 2015, depuis le 1er janvier 2018.

Ce regroupement au sein d'un même EPCI-FP est initié par une volonté politique en matière de gestion des eaux naturelles de surface avec, comme dénominateur commun, une prise en compte des dynamiques naturelles de l'amont à l'aval et ce sur un même bassin versant.

Les EPCI-FP ont toujours la possibilité de se regrouper entre eux à l'échelle d'un bassin versant et de déléguer la compétence à un syndicat mixte. En effet pour des questions de cohérence sur un même bassin et compte tenu que certains cours d'eau ou fleuves ne sont pas contraints par des limites administratives, ces dispositions permettent une gestion homogène.

Pour précision, il est à noter, qu'avant le 1er janvier 2018, l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues incombaient à tous les niveaux de collectivités territoriales. Que ce soit les régions, les départements, les communes et leurs intercommunalités, chacun d'entre eux pouvait s'en saisir, mais aucune de ces collectivités n'en était spécifiquement responsable.

Cette fiche ressource a plusieurs vocations:

- Informer les professionnels de l'EEDD des nouvelles dispositions de la GEMAPI.
- Recenser les outils pédagogiques existants en lien avec cette double thématique.
- Apporter certaines clés de compréhension pour que les acteurs de l'EEDD puissent adapter leurs animations et créer des outils pédagogiques sur la thématique.
- Identifier les structures et les acteurs ressources en la matière.

FICHE RESSOURCE

EEDD & GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

SOMMAIRE

I. <u>OUTILS PÉDAGOGIQUES</u>	P.3
II. <u>OUVRAGES</u>	P.9
III. <u>BROCHURES - PUBLICATIONS - DOCUMENTS TECHNIQUES</u>	P.11
IV. <u>VIDÉOTHÈQUE</u>	P.15
V. <u>MÉDIATHÈQUE</u>	P.17
VI. <u>CARTOGRAPHIES EN LIGNE</u>	P.18
VII. <u>RÉGLEMENTATION</u>	P.19
VIII. <u>FORMATIONS</u>	P.22
IX. <u>PROJETS MENÉS SUR LA GEMAPI EN REGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</u>	P.23
X. <u>CONTACTS</u>	P.29

I. Outils pédagogiques

Nota Bene: Certains outils présentés ci-après sont produits hors territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur mais peuvent être adaptés au contexte local ou source d'inspiration.

• Jeux / kits pédagogiques

« La rivière m'a dit ... »

-> Partez à la découverte de la faune et de la flore des rivières.

Ce kit guide les participants, enfants comme adultes, sur le terrain vers la découverte et la connaissance des rivières et zones humides selon leur sensibilité et le contexte de leur territoire.

Accessible en cliquant [ici](#).

Réalisé par France Nature Environnement.



« L'eau en jeu® »

-> Sensibilisez sur les enjeux de la préservation de l'eau.

Le dispositif pédagogique comporte 2 jeux de rôle sur table :

- l'eau dans le bassin versant
- l'eau à la maison et dans le quartier.

Plaquette: cliquez [ici](#)

Réalisé par : Irstea et Cansden

contact: nils.ferrand@irstea.fr et geraldine.abrami@irstea.fr



« Kit eau primaire »

-> Sensibilisez sur l'eau et faites découvrir les défis à relever et les solutions qui existent face aux difficultés que rencontrent la planète et les habitants.

C'est un outil qui comprend dix fiches décryptant les grands enjeux à venir : la montée du niveau des océans, les problèmes d'accès à l'éducation que provoque le manque d'eau douce à terre, la pollution qui se déverse des cours d'eau terrestres vers la mer. Chaque fiche est prolongée par des jeux.

Accès : <https://maudfontenoyfondation.com/ecoles-primaires/>

Réalisé par : Maud Fontenoy Foundation, Unicef, 2014.



« Le Jeu de l'eau »

-> Jeu interactif ludo-éducatif pour découvrir le cycle de l'eau, les différents métiers qui existent autour de l'eau et des gestes simples à mettre en place pour économiser la ressource en eau.

Accès : <http://www.jeudeleau.fr/>

Outils pédagogiques

"Le jeu du grand cycle de l'eau"

-> Comprendre et se familiariser avec chacune des étapes du grand cycle de l'Eau représentées en 4 zones : l'Océan, la Plaine, la Vallée et la Montagne. Le but du jeu est de réparer les 7 engrenages (le climat, la nature, l'agriculture, le transport, les loisirs, l'industrie et l'eau à la maison) pour préserver une eau de bonne qualité. Ce jeu s'adresse au cycle 2, cycle 3 et cycle 4 et dure moins d'1 heure.

Accès : <https://www.comprendrepouragir.org/produit/lodysee-de-leau/>

Réalisé par : Water Family



" Inondation & feux de forêt"

-> L'objectif de ce jeu de rôle est de permettre aux jeunes de prendre conscience de la complexité de la gestion des risques majeurs sur le territoire en prenant l'exemple des inondations et des feux de forêt, et ce, dans une perspective de citoyenneté.

Public : Cycle 3 et collège

Accès : [OPUS.CPIE84](#)

Réalisé par : CPIE Pays de Vaucluse

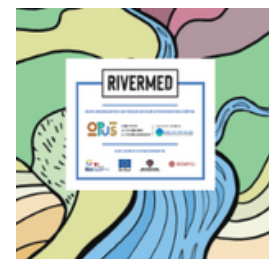


« Rivermed »

-> Kit constitué d'un jeu de rôle, d'une exposition itinérante et d'un cédérom. C'est un outil qui est utilisé comme support pour sensibiliser les scolaires et le grand public au risque des inondations. A partir de 10 ans. Durée 2 heures.

Accès : [plaquette](#)

Réalisé par : CPIE Pays de Vaucluse



"Mission inondation"

-> Application sur smartphone et tablette qui prend la forme d'un jeu vidéo pédagogique de sensibilisation au risque d'inondation. En moins d'une heure, vivez une mission en suivant les étapes traversées par une famille pour éviter les dangers et anticiper la montée des eaux. Vous serez amené à réagir avant, pendant et après l'inondation à travers différentes missions. A partir de 10 ans.

Accès: gratuit et téléchargeable sur Apple Store et Google Play

Réalisé par : [Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme](#)



Outils pédagogiques

« Rhône & Sens »

-> Un projet qui comprend la réalisation de plusieurs outils pédagogiques pour la sensibilisation au risque inondation sur le bassin versant du Rhône (maquettes, application, bâche d'expérimentation...). Ces outils sont destinés à être exposés lors de rencontres avec le grand public afin de proposer des supports attractifs et innovants pour aborder le fleuve et ses affluents.

Réalisé et mis à disposition par : CPIE Rhône pays d'Arles



"Parcours pédagogique Huveaune"

-> Un espace numérique qui vise à accompagner les enseignants et animateurs du territoire à la mise en place d'un Parcours Pédagogique Huveaune permettant une éducation aux enjeux de l'eau et à la gestion des milieux aquatiques sur le bassin versant de l'Huveaune.

Accès: <https://www.parcours-pedagogique-huveaune.fr/>

Créé par: Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune (SMBVH)



"Apprendre à découvrir l'eau"

-> Livret pédagogique abordant le thème de l'eau sous ses aspects scientifiques, historiques, géographiques, civiques ou écologiques. Il s'articule pour chacun des chapitres en leçons, activités pratiques et exercices. Il s'adresse à un public au cycle 3 (CE2 - CM1 - CM2).

Accès au livret pédagogique.

Réalisé par : Institut national de la consommation (INC)



« Hydropolis »

-> Cette mallette est un jeu sérieux non interactif et permet de comprendre le fonctionnement des rivières de Provence-Alpes-Côte d'Azur et devenir acteur de la reconquête de la qualité des cours d'eau.

Il se compose d'un poster et de 4 malles présentant 6 milieux aquatiques types de Provence-Alpes-Côte d'Azur, leurs peuplements benthiques associés, un livret de scénarii d'aléas et d'une grille d'évaluation du bon état biologique. Une formation est nécessaire à son utilisation;

contact : Marion Arnaud - marion.arnaud@mrepaca.com



"Bon voyage, l'eau"

-> Ce dossier aborde de manière complète le cycle naturel et le cycle anthropique de l'eau ainsi que le coût de l'eau, l'eau dans le monde,... Il est composé de fiches théoriques et de travail, il reprend notamment des exercices pratiques et des expériences. Inclus : DVD " Le voyage de l'eau". Public cible : 8 -13 ans.

Accès : [lien Aquawall](#)

Réalisé par : Aquawall, 2013



Outils pédagogiques

« Au fil de l'eau »

-> Ce guide pédagogique répond aux questions : D'où vient l'eau qui coule du robinet de la maison, où va t-elle par la suite ? Les enfants découvrent l'histoire de l'approvisionnement en eau du domicile, le circuit de l'eau dans la nature, son acheminement, ainsi que les bons gestes. Un dossier comprenant des fiches théoriques et pratiques, 3 livres, des jeux et des posters. Public cible : 2 à 6 ans.

Accès : [lien Aquawall](#)

Réalisé par : Aquawall, 2013.



« Léo et l'eau »

-> Livret pédagogique (enseignant et élève) construit autour d'une histoire qui comporte cinq chapitres : de l'eau pour la soif, de l'eau pour s'amuser, de l'eau pour la terre, de l'eau pour se laver, de l'eau pour vivre. Plusieurs activités sont proposées à l'issue de chaque chapitre. Il a pour objectif de développer l'autonomie, de promouvoir le respect et de sensibiliser au respect de la protection de l'environnement. Public cible : 8-10 ans.

Accès : [Télécharger les livrets](#)

Réalisé par Santé publique France.



« Sauvons les poissons migrateurs »

-> Kit pédagogique sur la vie des poissons migrateurs pour mieux les connaître, découvrir leurs milieux de vie et savoir comment les protéger. Il est constitué d'un livret du maître, d'un cahier d'exercices et de plusieurs jeux (dont 1 jeu de carte et 3 jeux de plateau). Public : école primaire.

Accès : <https://www.logrami.fr/sensibilisation/jeux/>

Réalisé par : Association Logrami, 2011.



"Photolangage, Ensemble pour nos rivières"

-> Outil pour initier, entre les différents acteurs appelés à participer à la gestion collective, un climat d'écoute et d'intérêt, pour faciliter une prise de parole authentique et des échanges productifs. Cette méthode requiert des préalables explicités dans le livret pédagogique.

Accès : [Achat sur le site de l'éditeur](#)

Partenaire de la réalisation : Maison régionale de l'eau



Outils pédagogiques

« Jeu de piste de l'eau »

-> Abordez les grands thèmes liés à l'eau : consommation, cycle de l'eau domestique, traitement des eaux usées, acteurs de la gestion.... La mallette contient 2 variantes du jeu de piste l'une à destination d'un public scolaire (collège) et l'autre pour tout public.

Accès : <https://la-kolok.com/jdp-eau/>

Disponible au CRES PACA.

Réalisé par : Association Le Temps Presse.



• Techniques d'animation

"Mar'eau"

-> Sensibiliser le grand public sur les questions de l'eau par le maraudage.

Des supports d'animation transversaux qui abordent de multiples thématiques liées à l'eau (faune, flore, consommation, pollution, risques majeurs, protection, sciences de l'eau) et qui peuvent s'adapter à différents enjeux et territoires.

Accès : Site du FRENE



• Expositions

« Retour aux sources: l'aventure des poissons migrateurs »

-> Des outils de communication et deux expositions destinés à faire connaître les poissons migrateurs.

En complément, l'association a également développé un jeu ludo-interactif et des quizz sur cette thématique des poissons migrateurs.

Accès : Site de l'association

Réalisé par : l'Association Migrateurs - Rhône - Méditerranée (MRM).



"Les zones humides"

-> 12 panneaux traitant différents thèmes (définition, localisation, fonctions, gestion et préservation) . Attention : certaines données sont générales sur les zones humides et d'autres ciblées sur le bassin versant de l'Erdre (hors PACA).

Accès : <http://www.edenn.fr/wp-content/uploads/2015/02/expo-ZH-web.pdf>

Réalisé par : Syndicat EDENN



Outils pédagogiques

" Les zones humides, un patrimoine inestimable et irremplaçable à préserver "

-> Les objectifs de cette exposition est de : faire découvrir la variété et les particularités de ces milieux fragiles, leurs fonctions et services, les menaces et les moyens d'agir en leur faveur, leurs interactions avec l'Homme et ainsi sensibiliser le public à leur protection.

Contenu : 10 panneaux + 1 livret d'accompagnement.

Public : Grand public et acteurs du territoire

Plaquette : [à télécharger ici](#)

Accès : [empruntable auprès d'une antenne CEN PACA](#)

Réalisé par : CEN PACA

En complément : [le module "voyageur" du projet "Immersion Nature augmentée"](#)



"L'eau, une ressource vitale"

-> 20 affiches sur la thématique de l'eau (milieux, usages,...), une ressource naturelle limitée à appréhender et à protéger.

Accès: <http://www.ledeveloppementdurable.fr/eau/>

Réalisé par : Fondation Good Planet



« Rivières méditerranéennes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur...des rivières sous influences »

-> Exposition permettant la découverte et la compréhension du fonctionnement global d'une rivière, à l'échelle de son bassin versant et au cours des saisons, la découverte et la compréhension des perturbations de cet écosystème, l'observation et le questionnement du public, par le biais de pôles d'animation.

Contenu : 14 panneaux, 2 maquettes, un aquarium et matériel d'observation

A partir de 10 ans.

Accès : [Mise à disposition par l'association PSM](#)

Réalisé par: [Planète Sciences Méditerranée](#)



"Prévention du risque inondation sur le bassin de l'Argens. Quand nos cours d'eau débordent..."

-> Exposition de 28 panneaux abordant les notions de bassin versant, risques, réglementations et solutions.

[Plaquette et guide de l'exposition](#)

Empruntable auprès du syndicat Mixte de l'Argens (Var) - contact@syndicatargens.fr



II. Ouvrages

« L'eau. Tout comprendre d'un coup d'oeil »

-> Ce livre présente de manière simple et illustrée la présence complexe de l'élément dans la vie quotidienne de l'Homme. Il s'adresse aux enfants âgés de 7 ans et plus et propose 16 planches thématiques. Chaque planche se compose de schémas explicatifs accompagnés de textes simples, ainsi qu'un encadré « à retenir » où l'enfant retrouvera toutes les notions importantes.

Téléchargeable sur le site du «[centre d'information sur l'eau](#) »

Empruntable au [CRES PACA](#)

Publication : Cleau, Les incollables, 2011.



"Quand la terre gronde. Un projet d'éducation aux risques pour l'école primaire"

-> Ce guide permet de mettre en place des actions d'éducation à la prévention des risques naturels dans le cadre d'un projet d'éducation au développement durable. Il peut s'agir du risque lié aux volcans, aux séismes, aux tsunamis, comme aux risques plus ancré localement (inondations, vents violents, feux de forêt...). Le programme s'adresse à des élèves de cycle 2 et 3.

Éditeur : Le Pommier

Parution : 2012

Accès: en commande en librairie ou internet



"Risque inondation : panorama des outils de sensibilisation : rapport"

-> Panorama des outils de communication dédiés au risque inondation dans une volonté tant préventive que réactive. Cet inventaire a permis de dresser un état des lieux par type d'initiatives en fonction de leur porteur, de leur destinataire, de leur contexte, de leur coût, de leur montage, de leurs canaux de diffusion, de leur fréquence, etc... Cette publication fournit des outils techniques et méthodologiques, partage des retours d'expérience et identifie des bonnes pratiques, afin d'aider les territoires à bâtir une solide stratégie de sensibilisation au risque d'inondation.

Accès: [téléchargeable en ligne](#)

Éditeur : [Orléans : Centre européen de prévention du risque d'inondation](#)

Publication : 2020



Ouvrages

"Sensibiliser les populations exposées au risque d'inondation : comprendre les mécanismes du changement de la perception et du comportement"

-> Ce document a pour objet :

- de donner des clés de compréhension des comportements face au risque d'inondation et de leur adaptation sur la base de concepts issus de la psychologie sociale de l'environnement ;
- de proposer une mise en lumière de facteurs de réussite d'une démarche de communication sur le risque en vue d'une adaptation des comportements ;
- de mettre en évidence certaines caractéristiques des dispositifs réglementaires de sensibilisation à l'aune des facteurs de réussite inventoriés ;
- d'illustrer les développements réalisés par la présentation d'une action innovante de sensibilisation

Accès: [téléchargeable en ligne](#)

Éditeur : [Orléans : Centre européen de prévention du risque d'inondation](#)

Publication : 2013



III. Brochures - Publications - Documents techniques

« Pluie et inondation dans l'arc méditerranéen »

-> Les ministères de l'Intérieur et de la Transition écologique et solidaire ont instauré au sein de l'arc méditerranéen une campagne de sensibilisation du public "pluie - inondation : les 8 bons comportements". L'objectif de cette campagne est de faire connaître les comportements qui sauvent. C'est l'occasion aussi d'expliquer les conditions des épisodes méditerranéens, leurs conséquences en matière de précipitations, de ruissellement et d'inondation, ainsi que les dispositifs de vigilance. Télécharger : [la fiche pluie-inondation](#) et la [plaquette de la campagne](#) Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2019.



"[informer, sensibiliser, éduquer pour la réussite des contrats de milieux aquatiques](#)"

-> Ce guide technique à destination des gestionnaires de milieux aquatiques donne des préconisations pour définir une stratégie d'éducation à l'environnement sur les milieux aquatiques.

Accès : [téléchargeable en ligne](#)

Cet ouvrage a été financé par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, 2013.



"[Penser autrement le risque inondation : Contribution à l'acculturation des populations au risque inondation - pour réapprendre à vivre avec nos cours d'eau](#)"

Réalisé par : Maison régionale de l'eau



" Des outils pédagogiques pour les zones humides"

-> Dans cette synthèse bibliographique sont recensés principalement les supports ainsi que des fiches méthodologiques pour mettre en place des animations ayant trait aux milieux humides. Elle se compose des références présentes dans les centres de ressources de Pôles-relais zones humides ; en grande partie disponibles à l'emprunt et/ou en téléchargement à partir des bases documentaires des Pôles-relais zones humides.

Accès: [téléchargeable en ligne](#)

Réalisé par : Pôle Relais zones humides, 2022



Brochures - Publications - Documents techniques

« Les ouvrages de protection contre les inondations ». S'organiser pour exercer la compétence GEMAPI et répondre aux exigences de la réglementation issue du décret du 12 mai 2015.

[Télécharger](#)

Centre européen de Prévention du risque Inondation.



"Anticiper la compétence GEMAPI Partage d'expérience de la Communauté Urbaine de Dunkerque"

[Télécharger](#)

CEREMA, 2018.



« Pour une nouvelle gestion des rivières, les actions à l'heure de la GEMAPI. Les grands principes »

Eau&Connaissance, Tome 1.

[Télécharger](#)

Agence de l'eau RMC, 2015



« Pour une nouvelle gestion des rivières, les actions à l'heure de la GEMAPI. Exemples de restauration »

Eau&Connaissance, Tome 2.

[Télécharger](#)

Agence de l'eau RMC, 2016



« Tout savoir sur la GEMAPI »

[Télécharger](#)

Ministère de l'environnement, de l'Énergie et de la Mer, 2017.



« Apprenons l'eau »

Brochure composée de 20 fiches pédagogiques sur les grands thèmes de l'eau.

[Télécharger.](#)

Les agences de l'eau,



Brochures - Publications - Documents techniques

"Mettre en oeuvre sa GEMAPI"

Guide méthodologique.

[Télécharger.](#)

Territoires conseils-Caisse des dépôts et CPIE, 2018



« Prévention des inondations de la compétence GEMAPI.

Quels effets pour les collectivités locales au 1er janvier 2018 en matière d'ouvrages de protection ? »

[Télécharger.](#)

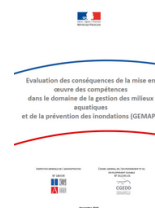
Ministère de la transition écologique et solidaire, 2020



« Évaluation des conséquences de la mise en œuvre des compétences dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations »

[Consulter.](#)

Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, 2018.



"Questions / réponses sur la compétence GEMAPI »

[Télécharger.](#)

Ministère de la transition écologique et solidaire, Ministère de la cohésion des territoires, CEREMA, 2019.



« Guide méthodologique après inondation »

Le présent guide se place comme une boîte à outils à disposition des acteurs locaux, concernés par des inondations, souhaitant tirer des leçons de ces événements, dans une optique d'amélioration continue des politiques publiques.

[Télécharger.](#)

Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD) et CEREMA, 2019.



Brochures - Publications - Documents techniques

« Retour d'expérience (REX) des inondations »

Dispositif global de collecte et de capitalisation des données et informations recueillies à l'occasion des inondations, de façon à pouvoir les utiliser à la fois pour améliorer la gestion locale et nationale des inondations et pour contribuer à l'évaluation de l'efficacité d'une politique publique.

Télécharger le rapport:

Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD),
Ministère de la transition écologique et solidaire, 2019.



IV. Vidéothèque

"Une nouvelle gestion des rivières arrive à l'heure de la Gemapi"

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la DREAL de bassin Rhône-Méditerranée , 3min30

Accès: [vidéo](#)

"Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations : la compétence GEMAPI"

UVED, 7min25

Accès : [vidéo](#)

"La compétence GEMAPI sur le bassin versant du Verdon"

Parc naturel régional du Verdon, 7min43

Accès: [vidéo](#)

"Sauvons l'eau!" 11ème programme

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

Accès : [page youtube](#)

"GEMAPI: Cerner les aspects organisationnels, financiers et pénaux de la compétence à l'horizon 2027"

La gazette des communes, 52min

Accès: [vidéo](#)

"Le cadre réglementaire de la gestion de l'eau - Session 1 : l'histoire de l'eau"

France Nature Environnement, 35min

Accès: [webinaire](#)

"Quelle politique de l'eau en France ?"

Public Sénat, 1h24

Accès: [vidéo](#)

Sur la thématique de l'eau

France éducation TV : 350 vidéos en accès libre #eau #inondation

Accès: [plateforme lumni](#)

"Comment prévenir les inondations ?"

Ministères Écologie Énergie Territoires, 1min57

Accès: [vidéo](#)

Vidéothèque

"Pluie - inondation : adoptez les 8 bons comportements"

Ministère de la Transition écologique et solidaire, 1min

Accès : [vidéo](#)

« Préparer son kit de sécurité en cas de pluie et inondation »

Ministère de la Transition écologique et solidaire, 1min

Accès: [vidéo](#)

« C'est pas sorcier : Inondations »

Emission France 3, C'est pas sorcier, magazine de découverte de la science, 26min

Accès : [vidéo](#).

V. Médiathèque

[Aquatèque de la maison régionale de l'eau](#)

[site internet](#)

[Portail documentaire partenarial Eau & biodiversité](#)

Office international de l'eau

[Site internet](#)

[Réseau Canopé](#)

Ressources pédagogiques du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

[Site internet](#)

[Observatoire régional de l'eau et des milieux aquatiques](#)

Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

[Site internet](#)

[Centre Européen de Prévention du risque Inondation](#)

Documentation et publication du CEPRI

[Site internet](#)

[Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes](#)

[Site internet](#)

[Centre de ressources du CEREMA](#)

Documentation et publication.

[Site internet](#)

[Ressources animés par l'Office Français de la Biodiversité](#)

[Centre de ressources cours d'eau](#)

[Centre de ressources des milieux humides](#)

[« Qualité des eaux de rivières »](#)

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

[Site internet](#)

["Eau, zones humides et milieux aquatiques"](#)

Centre de ressources documentaires des Parcs Naturels Régionaux de PACA

[site internet](#)

VI. Cartographies en ligne

Données SDAGE 2022-2027

Cartographies par bassin versant et cartes des orientations fondamentales permettant de localiser les enjeux et de prioriser la mise en œuvre des dispositions sur les territoires les plus concernés.

Eau France par la DREAL.

[Site internet](#)

Cartographie des zones humides

Agence de l'eau RMC

[site internet](#)

Géocatalogue (bassins versants, cours d'eau, contrats de milieux,...)

Agence Régionale Biodiversité Environnement

[Site internet](#)

« L'outil GeoIDE-carto »

DREAL PACA, DDTM 13, Préfecture des Bouches du Rhône.

[Site internet](#)

Portail géographique des zones humides de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Parc Naturels régionaux PACA

[Site internet](#)

« Geo Risques »

Mieux Connaître les risques sur le territoire.

Ministère de la transition écologique et solidaire, BRGM.

[Site internet](#)

« Vigicrues »

Service d'information sur le risque de crues des principaux cours d'eau en France

Ministère de la Transition écologique et solidaire

[Site internet](#)

"Geo.data"

Bassins versants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

[Site internet](#)

VII. Réglementation

LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE POUR LA GESTION DES COURS D'EAU

- **Directive Cadre sur l'Eau (DCE)**

Du 3 octobre 2000 constituée, à l'échelle Européenne, un cadre pour la gestion des cours d'eau par grand bassin hydrographique.

- **Directive Inondation (DI)**

Directive Européenne, similaire à la DCE en termes de méthodologie, visant à améliorer la gestion des inondations et en réduire les conséquences négatives. Elle est déclinée au niveau du bassin Rhône Méditerranée dans le cadre d'un Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI).

- **SDAGE**

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux constitue le cadre de référence pour la politique de l'eau à l'échelle d'un bassin hydrographique. Outil permettant d'appliquer les objectifs de la DCE.

2022-2027

- **Loi MAPTAM - 27 janvier 2014**

La loi sur la Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles a créé une compétence nouvelle, la GEMAPI, obligatoirement exercée par les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) à Fiscalité Propre à compter du 1er janvier 2018.

L'article L.211-7.1° du Code de l'Environnement définit la compétence GEMAPI au travers de 4 alinéas :

1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.

2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau.

5° La défense contre les inondations et contre la mer.

8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

- **Loi NoTRE- 7 août 2015**

La Nouvelle Organisation Territoriale de la République implique plusieurs nouveautés relatives à la compétence GEMAPI :

-La date butoir d'entrée en vigueur de la compétence est reportée au 1er janvier 2018 (article 76)

-La compétence GEMAPI fait l'objet d'un transfert en totalité et de façon automatique des communes vers l'échelon intercommunal. La loi MAPTAM avait déjà acté ce transfert automatique et complet en faveur des communautés d'agglomérations, les communautés urbaines et les métropole, mais ne l'avait pas prévu pour les communautés de communes. Ces dernières devaient au préalable distinguer les travaux qui méritaient d'être traités à l'échelon intercommunal de ceux qui devaient rester du ressort des communes. La loi NOTRe rend ce transfert également automatique et complet pour les communautés de communes (III de l'article 64).

Réglementation

-La loi introduit une procédure simplifiée de création des Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) et des Établissements Publics d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) (article 76)

-La clause de compétence générale des départements est supprimée, mais ceux-ci conservent des capacités d'action en termes de solidarité territoriale (article 94)

- **Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages - 8 août 2016**

Cette loi prévoit plusieurs avancées en rapport avec la compétence GEMAPI :

-Généralisation du mécanisme de représentation-substitution pour tous les types d'EPCI-FP (article 32 ter A)

-possibilité de transformer de façon simplifiée une institution interdépartementale en syndicat mixte ouvert (article 32 ter AA). Cette simplification importante à l'échelle nationale ne concerne toutefois pas le bassin Rhône-Méditerranée (aucun EPTB n'est constitué sous cette forme juridique)

-Correction d'une erreur sur la taxe GEMAPI (article 32 ter B). Les dispositions relatives à la taxe étaient bien rédigées dans le code général des impôts (pouvant couvrir des missions pouvant porter à la fois sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) mais avec une erreur dans le code de l'environnement (portant uniquement sur la prévention des inondations). A noter que ceci n'empêche pas son application (le code des impôts primant sur celui de l'environnement pour les dispositions relatives à la fiscalité)

-Correction du L151-36 du code rural et de la pêche maritime : la redevance pour service rendu définie par cet article (qui vise à faire contribuer le propriétaire riverain) ne peut être appliquée sur des actions relatives à la GEMAPI que si cette taxe GEMAPI (définie à l'article 1530 bis du code général des impôts et qui vise à faire participer l'ensemble du contribuable) n'est pas déjà levée pour ces mêmes actions (article 32 ter B).

- **Loi n° 2017-1838 - 30 décembre 2017**

Relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la GEMAPI a introduit plusieurs éléments de souplesse permettant une mise en œuvre plus rapide et plus efficace.

- **Loi "engagement et proximité" -27 décembre 2019**

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique reporte jusqu'au 31 décembre 2020 la possibilité de déléguer tout ou partie de la compétence GEMAPI à un syndicat mixte non reconnu EPAGE ou EPTB (article 69), et la possibilité pour un syndicat mixte ouvert exerçant tout ou partie de la compétence GEMAPI (non reconnu EPAGE) d'adhérer à un autre syndicat mixte ouvert (non reconnu EPTB) avec l'accord du préfet coordonnateur de bassin (article 70). L'article 117 introduit également la possibilité pour un syndicat mixte d'être reconnu EPAGE sur une partie de son périmètre administratif, et EPTB sur une autre partie de son périmètre, distincte de la précédente.

Réglementation

LES DÉCRETS D'APPLICATION

- **Décret « EPTB - EPAGE » 2015**

La loi a introduit les Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE), comme nouvelle structure de gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants. Elle précise également le rôle des Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) :

- > un EPTB a pour vocation de « coordonner » et de « faciliter » la mise en œuvre des politiques de l'eau sur un bassin versant. Son périmètre peut regrouper plusieurs EPAGE, dont il assure alors la coordination.
- > un EPAGE a une vocation directement opérationnelle de maître d'ouvrage d'études et de travaux. Il doit assurer à la fois la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur son territoire de compétence.

Ce décret précise les conditions que doivent respecter les périmètres des EPAGE et des EPTB.

- **Décret « EPTB - EPAGE » 2019**

Ce décret définit les missions d'un EPTB sur le territoire d'une collectivité non adhérente, spécifie le contenu des projets de statut des EPTB et EPAGE et précise les délais de consultation prévus dans la procédure de création de ces établissements. Il précise également les dispositions à prendre lorsqu'un EPTB ou EPAGE n'est plus conforme aux critères fixés par l'article R.213-49 du code de l'environnement.

- **Décret « digues »**

La loi MAPTAM nécessite une évolution de la réglementation attachée aux digues de protection contre les crues et les submersions marines.

- **Arrêté SOCLE**

D'ici le 31 décembre 2017, chaque SDAGE devra prévoir une nouvelle annexe intitulée « stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau » (SOCLE de bassin), compatible également avec le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI). Cette annexe sera soumise à consultation dématérialisée des collectivités pendant deux mois et à l'avis du comité de bassin, avant d'être arrêtée par le préfet coordonnateur de bassin.

- **Décret "taxe"**

Initialement, il a été envisagé d'adopter un décret pour préciser les conditions de mise en œuvre de la nouvelle taxe affectée à la compétence GEMAPI. L'analyse conduite par les ministères concernés montre que ce décret n'est pas nécessaire, la loi MAPTAM ayant déjà modifié toutes les dispositions nécessaires du code générale des impôts. Une note de la Direction Générale des Collectivité Locales (DGCL) explicite les conditions précises de mise en œuvre.

VIII. Formations

« GEMAPI & EEDD »

Rencontre thématique.

Date: 27 septembre 2023.

GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur

[En savoir plus.](#)

« GEMAPI: mise en oeuvre »

Formation.

Date : du 02 au 05 octobre 2023.

Office international de l'eau.

[En savoir plus.](#)

["GEMAPI : Bon état des eaux en 2027 - Lutter contre les inondations"](#)

Classe virtuelle

Date : le 09 octobre 2023

La gazette des communes

[En savoir plus.](#)

"De la compétence GEMAPI à la gestion globale du risque". - mars 2024

"Les essentiels du risque inondation". - 4 juillet 2024

Visioconférences

CEPRI

[En savoir plus](#)

"Le risque inondation"

Formation en ligne

EPISEINE

[En savoir en plus](#)

IX. Projets menés sur la GEMAPI en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La compétence GEMAPI recouvre précisément quatre missions :

- 1- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- 2- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau
- 3- la défense contre les inondations et contre la mer
- 4- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Retrouvez des retours d'expériences sur le site de l'[Agence de l'eau RMC](#) et le site de l'[ARBE](#).

Voici ci-dessous des projets menés sur le territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur en lien avec les enjeux de la GEMAPI.

L'une des solutions de lutte contre les inondations, notamment au sein des espaces urbanisés, est celle de la désartificialisation des sols, c'est-à-dire l'action de rendre les sols plus naturels afin qu'ils deviennent plus absorbants.

L'imperméabilisation des villes, ce sont des sols bétonnés, asphaltés, qui empêchent l'eau de pluie de s'infiltrer dans la terre. L'eau lessive les sols et ruisselle sur ces surfaces imperméables jusqu'à trouver un caniveau pour rejoindre les réseaux d'eau pluviale. Elle se charge sur son passage des polluants présents le long de son cheminement sur les sols (huiles, hydrocarbures,...)

Ces opérations de désimperméabilisation permettent de limiter inondations mais aussi d'améliorer le fonctionnement des réseaux d'assainissement par temps de pluie (réseaux de collecte des eaux pluviales moins saturés par les eaux de ruissellement qui s'infiltreraient dans les sols).

Désimperméabiliser les cours d'écoles CPIE Pays d'Aix.

Dans le cadre de l'Appel à Projet « Un coin de verdure pour la pluie » de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la Ville d'Aix-en-Provence, l'Agence Régionale de Santé PACA et le CPIE du Pays d'Aix se sont associés pour expérimenter une démarche participative de désimperméabilisation des cours pour deux groupes scolaires (Paul Arène et Deux Ormeaux) en 2020/2021.

Le projet global proposé par la Ville d'Aix et le CPIE du Pays d'Aix ambitionnait de répondre aux enjeux suivants : Amélioration de la perméabilité des sols et infiltration des eaux pluviales, Lutte contre les îlots de chaleurs urbains, Végétalisation et biodiversité, Sensibilisation aux enjeux de la ressource aquatique et de la biodiversité urbaine.

Projets menés sur la GEMAPI en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CPIE du Pays d'Aix a coordonné et animé, en lien avec la Ville, différentes phases du projet.

Phase 1 :

- Diagnostic des usages (Novembre/Décembre 2020)
- Mobilisation et présentation du projet et de ses objectifs aux parties prenantes
- Création de questionnaires destinés aux enseignants, équipes du périscolaire, personnels d'entretien, ALSH et services de la Ville afin de récolter l'ensemble des usages
- Réalisation des entretiens (34 en tout), mise en place d'ateliers « Ma carte sensible » destiné aux élèves afin de récolter également leur usages (16 classes soit 320 élèves)
- Animations par les enseignants.

Phase 2 :

- Propositions d'aménagements et co-construction (Janvier/Mars 2021)
- Ateliers "Imagine ta cour" dans les écoles pour récolter les souhaits d'aménagements auprès des élèves (14 classes soit 300 élèves ont participé).
- Prise en compte des contraintes techniques et d'usages
- Présentation des résultats à la Ville d'Aix
- Suivi de la conception avec la Ville et présentation du rendu aux écoles.

Phase 3 :

- Animations pédagogiques (Printemps et Automne 2021).
- Mise en place d'actions pédagogiques avec l'école et le périscolaire autour des thématiques suivantes : la gestion/protection de l'eau, la biodiversité, la protection du sol, la végétalisation, la santé (16 classes soit 320 élèves ; 8 animations avec le périscolaire).
- Animations réalisées par le Muséum d'Histoire Naturelle d'Aix-en-Provence sur les inventaires biodiversité « avant / après ».

Phase 4 (2022) :

- Création d'un guide méthodologique et pratique pour mener en autonomie ce type de démarche. Financé par l'AE RMC et la Ville d'Aix-en-Provence.

Pour en savoir plus, cliquez sur la documentation:



Projets menés sur la GEMAPI en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un des outils référent pour répondre à ces enjeux est le **plan Rhône**, une stratégie élaborée en 2004 et qui court jusqu'à 2025, dont l'objectif est de définir et mettre en oeuvre un programme de développement durable autour du Rhône et de la Saône, prenant en compte l'ensemble des usages, par le biais de la labellisation et du financement de projets portés par les acteurs de ces territoires (collectivités, associations, entreprises....).

Ce plan a une triple ambition:

- Concilier la prévention des risques liés aux inondations et les pressions du développement des activités en zones inondables ;
- Respecter et améliorer le cadre de vie de ses habitants : améliorer la qualité des eaux, maintenir la biodiversité, valoriser le patrimoine lié au fleuve, développer un tourisme responsable autour des richesses naturelles, historiques et culturelles de la vallée ;
- Assurer un développement économique pérenne.

En savoir plus.



Animer une stratégie zones humides de l'axe Rhône Saône Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Les actions portées par la Fédération dans le cadre du plan Rhône-Saône s'inscrivent dans une démarche multi acteurs comprenant le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, mais aussi tous les autres gestionnaires, les collectivités, les établissements publics, les chercheurs, les partenaires institutionnels, les entreprises...

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels porte une mission de mise en réseau de tous les acteurs en lien avec les milieux naturels de l'axe Rhône-Saône, pour faciliter les échanges, les retours d'expérience, la diffusion des bonnes pratiques et de l'information et ainsi aider à une gestion cohérente des milieux à l'échelle du fleuve et de son plus grand affluent.

L'une des actions de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels depuis 2015 est d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie « zones humides » du plan Rhône-Saône.

Projets menés sur la GEMAPI en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les objectifs de cette stratégie sont de cibler les zones humides prioritaires à protéger ou à restaurer et de préciser les objectifs et les moyens financiers.

Entre terre et eau, les zones humides présentent une biodiversité exceptionnelle et jouent un rôle primordial dans l'atténuation des changements climatiques, la régulation des crues, le soutien d'étiage et l'épuration des eaux. S'ajoutent à cela leurs valeurs récréatives, culturelles, patrimoniales,...

Sur la période 2014-2020, le plan Rhône-Saône a permis d'accompagner la restauration de 600 Ha de zones humides. L'objectif final pour 2027 étant de restaurer 800 hectares.



A ce jour, les Conservatoires d'espaces naturels et leurs partenaires ont réalisé:

- > une "stratégie pour la reconquête du fonctionnement des zones humides sur 2015 - 2020"
- > une cartographie des zones humides prioritaires
- > un état des lieux détaillé de l'animation territoriale
- > un plan financier pour soutenir les actions en faveur des zones humides
- > la mise en place d'un réseau d'acteurs des espaces naturels Rhône-Saône
- > un comité de gestionnaires

Pour en savoir plus, retrouvez l'ensemble des informations sur le site du réseau CEN.

Projets menés sur la GEMAPI en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les cours d'eau sont des milieux vivants dynamiques qui évoluent en fonction des conditions saisonnières, climatiques, hydrauliques et des interventions humaines.

Si l'on s'intéresse plus particulièrement aux effets des crues sur le cours d'eau, il faut savoir qu'ils comprennent deux composantes essentielles : les volumes d'eau qui peuvent provoquer des inondations par submersion (dégâts liés à la présence d'eau) et l'énergie contenue dans l'eau en mouvement (le courant) qui provoque l'érosion (érosion des berges, entraînement d'arbres et matériaux divers, destruction d'ouvrages).

Considérant le caractère évolutif des cours d'eau, l'entretien régulier des cours d'eau (berges et lit) apparaît indispensable pour :

- Limiter les dégâts aux biens et aux personnes liés aux phénomènes d'inondations et d'érosion,
- Préserver un fonctionnement satisfaisant des écosystèmes naturels et maintenir la biodiversité,
- Garantir le maintien des activités humaines (prélèvements eau potable et irrigation par exemple, pratiques des sports d'eau vive...).

Restaurer le cours d'eau sur le bassin versant du fleuve Var Syndicat Mixte pour les Inondations l'Aménagement et la Gestion de l'Eau (SMIAGE)

Dans le cadre de l'élaboration de l'état des lieux et du diagnostic du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Nappe et Basse Vallée du Var, le Syndicat a conduit un important travail de concertation au sein de la Commission Locale de l'Eau Var.

Le syndicat a mis en place des groupes de travail associant aux élus locaux les spécialistes de la ressource en eau et les aménageurs du territoire. Le Syndicat gestionnaire a ainsi répondu aux inquiétudes des acteurs dont le postulat de départ était de considérer le fleuve comme une contrainte sur un territoire à forts enjeux (infrastructures routières, urbanisation croissante et forte demande sociale pour un cadre de vie stable et de qualité).



Les **objectifs** du projet, qui a eu lieu de 2001 à 2006 étaient les suivants:

- Convaincre les élus pour la mise en œuvre de l'abaissement progressif des seuils sur le fleuve Var pour améliorer l'écoulement des eaux.
- Réduire les coûts d'entretien trop élevés dans un contexte artificialisé.
- Favoriser le retour à l'équilibre du milieu naturel.

Projets menés sur la GEMAPI en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les **actions** mises en place:

- Mise en place d'une phase de concertation dans le cadre de la commission locale de l'eau du Var du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).
- Création du concept de "restauration du faciès méditerranéen du fleuve".
- Transfert de la domanialité du fleuve de l'État au Département du Var qui en est maintenant propriétaire et gestionnaire, ce qui a permis une meilleure appropriation par les élus territoriaux des enjeux relatifs au cours d'eau.

Les **résultats** notables de ces dernières :

- La concertation a permis le partage d'une histoire commune et l'acquisition d'une culture commune relative au fonctionnement et aux problématiques de la ressource sur le bassin versant de la basse vallée du Var.
- L'abaissement progressif des seuils permet un abaissement de la ligne d'eau, un retour progressif du transport solide.
- La restauration de la dynamique alluviale en tresse limite les coûts d'intervention sur les ouvrages.
- La restauration de l'auto-entretien du lit par le phénomène naturel des crues.

Pour en savoir plus, retrouvez les données complètes sur les sites suivants:

ARBE

SMIAGE

Préfecture des Hautes-Alpes

Ci-après un exemple de stratégie ISEF (Information, Sensibilisation, Education et Formation) à la mise en oeuvre du contrat de rivière du bassin versant de l'Huveaune:

Stratégie ISEF de l'EPAGE HuCA

En complément, deux guides ressources sur la thématique des cours d'eau :

GUIDE À DESTINATION DES RIVERAINS ET USAGERS DE COURS D'EAU de la direction départementale des territoires des Alpes de Haute-Provence.

-> Retrouvez celui de votre territoire auprès des syndicats de rivières

GUIDE D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DANS LES HAUTES-ALPES de la Direction départementale des Territoires des Hautes-Alpes.

X. Contacts

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Réseau régional des gestionnaires des milieux aquatiques

Maison régionale de l'eau

CEREMA

Vigicrues

DREAL PACA

Région SUD Provence Alpes Côte d'azur

ARBE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Météo France

Centre européen de Prévention du risque Inondation

Office international de l'Eau

Eau France

Rhône Méditerranée EAU FRANCE

Centre d'information sur l'eau

OMS EAU

Agence Régionale de la Santé

Comité Régional d'Education pour la Santé

Ministère de la transition écologique et solidaire

LEGIFRANCE

Banque des territoires

Caisse des dépôts

CYPRES

Réalisation : GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur, association loi 1901
Domaine du Petit Arbois, Avenue Louis Philibert, 13100 Aix-en-Provence

Parution : Septembre 2023.

Remerciement au Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux
Aquatiques de l'Agence Régionale Biodiversité Environnement de
Provence-Alpes-Côte d'Azur pour leur contribution.



Remerciement à notre partenaire financier l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse pour leur confiance et leur soutien.

